

# Balade N° 7 Autour du Plovier

**Distance : 8 km**  
**Durée : 1h50**



**DEPART : PARKING DU GYMNASE**

Attention : cette balade présente le danger de la route d'Alixan, suivie sur 200m puis sur 30 m. Globalement beaucoup de route.

Prendre la rue des Monts du Matin, passer sous la voie express. Continuer et :

**1)** Prendre le 1<sup>er</sup> chemin à Droite face à la rue des Grands Prés.

200 m plus loin, au niveau du petit pont sur la Barberolle, tourner à Droite sur le chemin de terre suivre jusqu'à la route goudronnée et tourner à gauche.

**2)** A l'intersection, tourner à droite chemin de Rousset le long d'une haie variée.

Au début de la descente et au niveau du grand pylône Hte tension, prendre le chemin à Gauche, jusqu'à la route goudronnée.

Tourner à Droite en direction du domaine du Plovier vers les grands arbres, longer le parc en laissant sur la droite la route « Toutes Directions ».

Contourner le parc en suivant à Gauche direction « Le Plovier ».

Laisser sur la Gauche l'entrée principale du Château du Plovier et continuer le CR de Plovier.

Traverser le hameau.

**3)** Au croisement avec la route d'Alixan, tourner à Droite et la suivre sur 200 m, puis tourner à Gauche Chemin des Rivières avant le pont sur la voie express.

Laisser sur la droite le chemin du Muzet-Est et continuer sur le chemin des Rivières.

Tourner à Gauche, chemin Michaud de Laure, jusqu'à la route d'Alixan. La prendre sur la Droite sur 30 m.

**4)** Prendre la 1<sup>ère</sup> route à Gauche, au niveau du stop, et reprendre le chemin Michaud de Laure

Au panneau « céder le passage » tourner à Droite.

**5)** Laisser sur la Gauche la direction « bois de Thodore » puis à 150 m prendre à Gauche l'impasse entre les maisons récentes. Après la 3<sup>ème</sup> maison à Gauche et à l'arrière de l'EHPAD, prendre le sentier qui pénètre dans le « Bois de Thodore » : espace public, parcours de santé et jeux d'enfants, eau potable et grands arbres.

Rejoindre vers la gauche le parking de l'EHPAD, prendre la route à droite, 100m après prendre l'allée au panneau « les Terrigauds », traverser le hameau. Au bout de l'allée, prendre le petit chemin à Droite sur 200 m. Marcher jusqu'à la Barberolle. Prendre à Gauche le long de la rivière pour rejoindre le chemin de l'aller. Vous retrouverez la rue des Monts du Matin. La prendre sur la Gauche jusqu'au gymnase

Participez : vous avez aimé, aidez-nous à améliorer : [vivreastmarcel@gmail.com](mailto:vivreastmarcel@gmail.com)

La totalité des fiches est sur le site : [municipal www.mairiesmlv.org](http://municipal.www.mairiesmlv.org) Rubrique : Commune ..Randonnées version 07/2016

Balade proposée par l'association « vivre à St Marcel ». Référentes E.C et J.J